

COVID-19 : mesures dès le 8 septembre 20



La Fondation La Vespérale a adapté son organisation et mis en place des mesures de protection afin d'assurer la sécurité de tous ses résidents et collaborateurs tout en développant les activités et les actions favorisant le lien social.

Visites et sorties



Les visites des proches et des familles sont possibles sur rendez-vous uniquement et 7j/7 à l'extérieur de la résidence.

Les visiteurs doivent venir avec leur propre masque.

Pour les prises de RDV :

EMS La Poterie : 022 708 19 19

Les RDV chez les médecins spécialistes sont autorisés sans restriction.

Les intervenants externes (pédicure, physiothérapeutes...) interviennent sur site sur RDV.

Les résidents peuvent sortir sans restriction de l'établissement. Nous fournissons un masque pour chaque sortie.



Repas

Pour le moment, le restaurant n'est pas ouvert pour les visiteurs. Son usage est exclusivement réservé aux résidents.

Animations



Les animations réalisées par des externes sont possibles. Elles sont organisées dans les espaces communs avec deux mètres de distance entre chaque résident. Tous les animateurs et intervenants portent un masque de protection. Les activités impliquant un contact physique sont suspendues.